

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COMMERCE PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emaprons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : L'enseignement sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Religieuses, en Irlande.—Orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort, dans le canton de Wentworth; ceux qui désirent contribuer à cette bonne œuvre, pourront adresser leur contribution, en argent ou en effets, au Révd M. Rousselot, curé de St-Jacques, à Montréal.—Réponse de M. le curé Labelle à une adresse qui lui fut présentée par plusieurs membres du clergé, lors de son cinquantième anniversaire de naissance.

Causerie Agricole : Culture du lin (Suite).—Préparation du sol pour la culture du lin.—Ensemencement de la graine de lin.—Récolte du lin.

Correspondances : Nécessité pour un cultivateur de se rendre compte de ses opérations agricoles.—Profit provenant de six vaches, race canadienne.

Sujets divers : Défoncer un terrain.—Les botteraves pour les animaux.

Choses et autres : Le pouvoir de l'habitude chez le cultivateur.—Ne cherchez pas avoir une trop grande étendue de terre à cultiver, mais que juste ce que vous pourrez cultiver avec soin et profit.—Les ouvriers sur une ferme.

Recettes : Dégout chez le cheval.—Blessures des barres chez le cheval.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, ser., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, ser., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBrouil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

REVUE DE LA SEMAINE

L'enseignement sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne et des Religieuses, en Irlande.—A plusieurs reprises nous avons fait connaître les beaux résultats obtenus par les Frères des écoles chrétiennes, en Belgique et en France, pour répondre aux attaques dont ils sont l'objet de la part des libéraux qui les appellent dédaigneusement les Frères *ignorantins*. Ces religieux, dévoués à l'éducation de la jeunesse par le devoir de leur vocation, qui explique leur succès, se distinguent de la même manière dans tous les pays.

Nous avons sous les yeux le *Freeman Journal*, de Dublin, qui donne les résultats qu'ont obtenus les écoles congrégationnistes, cette année, en Irlande, dans les concours institués par le gouvernement. Nous lisons à ce sujet dans le compte rendu de ce concours, que les écoles des Frères établies à Dublin, à Cork, à Belfast, à Limerick, à Kilkenny, à Carrick-on-Suir et à Wexford, se sont couvertes de gloire, par les bourses, les médailles, et autres récompenses qui leur ont été décernées. Elle sont conquis, dans la lutte littéraire à laquelle elle font pris part, avec les écoles protestantes, notablement plus favorisées, à raison des riches fondations qu'elles possèdent, les distinctions suivantes: 5 bourses de 25 livres sterl. chacune, soit d'une valeur totale de 3,125 francs par année et pour en jouir pendant deux ans; donc au bout de deux ans, cela fera une somme de 6,250 francs; 14 bourses de 15 livres, pour trois ans, valant 2,550 fr. par an; donc 6,650 fr. au bout de ce terme; 79 prix en livres d'une valeur moyenne de 30 fr. chacun; donc, 2,370 fr. En tout les Frères ont gagné cette année, pour leurs élèves, une somme de 16,270 fr. C'est à quoi Mgr de Haerne a fait allusion au banquet du cinquantième de la Collège.

Quant aux filles placées sous la direction des Sœurs, qualifiées, elles aussi, d'*ignorantines*, comme les Frères, elles ont obtenu un triomphe tout aussi éclatant,

quoique moins important quant à la valeur totale, en égard au nombre des concurrentes, que les évêques ont cru devoir limiter par des raisons de convenance, vis-à-vis de certains parents, qui s'opposent à ce que leurs filles prennent part à des concours *publics*. La valeur des récompenses décernées cette année aux élèves des Sœurs, est de 7,250 francs.

La somme totale revenant cette année aux élèves des Frères et des Sœurs a donc été de 19,520 francs. Voilà comment un gouvernement protestant traite les élèves des congrégations religieuses. Comme c'est au concours que ces brillants résultats ont été obtenus, ils fournissent la preuve de la bonne instruction donnée par les religieux et les religieuses, auxquelles nous pouvons certainement comparer les nôtres, comme l'a très bien Mgr de Haerne, dans la solennité jubilaire précitée, à propos des collèges irlandais, auxquels s'applique le régime d'encouragement scolaire dont nous venons de faire voir les résultats quant aux religieux.—*Les Annales Catholiques*.

Orphelinats agricoles.—Au moment où il se dégage de la figure du curé Labelle comme un rayonnement qui illumine l'œuvre de la colonisation, c'est le temps, croyons-nous, de signaler à l'attention du public l'un des côtés les plus sympathiques de cette belle œuvre. La tâche nous est rendue facile, du reste, par la publication qui vient d'être faite d'un petit travail portant sur la question et dont l'auteur, anonyme, a bien voulu nous adresser une copie.

La fondation d'orphelinats agricoles dans notre pays date, en principe, de la fin de 1880. Ces orphelinats ont pour objet d'arracher de pauvres orphelins à la misère et au vice et de leur apprendre à gagner leur vie par la culture de la terre.—La charité secondant le patriotisme, ou plutôt se faisant patriotisme même en s'exerçant ainsi au profit de la patrie.

Le seul orphelinat agricole qui existe aujourd'hui est celui de Notre-Dame de Montfort, dans le canton de Wentworth, à quelques lieues en arrière de Saint-Jérôme. Sa fondation pratique date de mai 1883; c'est le 22 de novembre, en effet que les missionnaires de la Compagnie de Marie en prirent charge. Il se compose pour le moment de deux mille arpents de terre, dont trente à quarante de défrichés, d'un moulin, d'une chapelle et d'une petite résidence pour les professeurs et leurs élèves; ces derniers sont au nombre de six seulement, "en attendant," comme dit l'opuscule que nous analysons, "que de plus grands moyens promettent de bâtir un plus grand orphelinat où des centaines d'enfants pourront être admis."

"De plus grands moyens," c'est là le besoin qui se fait surtout sentir à Notre-Dame de Montfort. Les administrateurs de l'orphelinat, ces hommes intrépides et généreux, l'ont pris tout entier à leur charge, à la condition d'un peu d'aide et d'assistance pendant cinq ou six ans.

Acclamer l'œuvre de la colonisation ne suffit pas; il faut l'aider, l'aider surtout sur les points où, par une espèce de dédoublement magique, elle se pratique tour à tour, ou mieux tout à la fois comme enseignement à l'ignorance, comme charité à l'indigence, comme morale au vice.

L'œuvre des orphelinats agricoles intéressera, nous l'espérons, tout le monde, plus particulièrement les personnes de condition aisée.

M. Rousselot, curé de Saint-Jacques, M. l'abbé Giband, du Séminaire, à Montréal, et tous les organisateurs recevront avec reconnaissance les dons qui leur seront envoyés ou offerts, soit en argent, soit en effets (linge, hardes ou meubles), pour les enfants de l'orphelinat.—*La Minerve*.

Cinquantième anniversaire de naissance du Rév. M. A. Labelle, curé de St Jérôme et apôtre de la colonisation pour le diocèse de Montréal.—Voici la réponse de M. le curé Labelle, à une adresse qui lui fut présentée ce jour là, par les membres du clergé :

Bien-aimés et vénérés confrères,

Je ne sais comment témoigner de ma gratitude à mes confrères dans le sacerdoce qui viennent se réjouir avec moi, à l'occasion du cinquantième anniversaire de mon pèlerinage de la vie à l'éternité. Disons de suite qu'à mes yeux, je suis indigne de tout éloge. Vous faites allusion à l'hospitalité que j'ai toujours offerte à tous mes confrères.

En accueillant ces bons amis sous mon humble toit je n'ai fait qu'accomplir bien imparfaitement ce devoir de l'hospitalité que Saint-Paul recommande comme une des qualités qui doit distinguer le ministre du Seigneur et je me suis acquitté d'une obligation qui n'a jamais été un fardeau pour mon cœur, au contraire, je la considérais comme une faveur dont on voulait m'honorer.

J'ai déployé un certain zèle pour le succès de grandes entreprises, qui, aujourd'hui se sont réalisées ou qui se réaliseront dans l'avenir. En cela, je n'ai consulté que mon amour pour la patrie et la gloire de Dieu, mais je dois déclarer aussi que tous vous avez participé à ces grandes œuvres qui honorent une nation en secondant de votre influence, de vos lumières, de votre sympathie, tous ceux qui travaillaient à faire, avec ses embranchements, ce Grand Tronc du Nord qui relie l'Atlantique au Pacifique et qui sera comme un pont international entre l'Europe et l'Asie.

En outre ce grand artère, en consolidant la Confédération, ouvre un champ immense à l'activité des habitants de ce pays qui un jour deviendra une nouvelle Russie d'Europe. Nous sommes, sur ce continent, à créer une nouvelle nation qui comptera dans le monde par sa population, ses forces, sa richesse, sa puissance, et la vigueur de ses citoyens. Nous sommes encore dans l'âge de l'enfance et nous attirons déjà les regards du monde; que sera-ce donc quand nous serons arrivés à l'âge de la majorité?

Vous avez parlé d'une question qui m'est chère par dessus tout: la colonisation.

En effet, cette œuvre je la considère comme la plus importante pour nous et je la place même avant l'éducation s'il fallait sacrifier l'une ou l'autre. Nous aurons toujours le temps de nous instruire, mais nous ne l'aurons pas toujours pour enrichir le sol que nous ont légué nos ancêtres. D'ailleurs les deux peuvent marcher de front pour se fortifier, se soutenir, s'éclairer.

Aussi des esprits éminents comme MM. Rameau, C. Jannet, nous répètent avec instance que la colonisation est notre force et notre utilité dans le présent comme dans l'avenir. Il en est de même de Replus, ce célèbre géographe, qui suit l'accroissement de la nation avec la sollicitude d'une mère qui surveille la croissance de son enfant. Serons-nous sourds à l'appel de ces hommes sages dont les regards pénétrants lient avec tant de clarté les causes de la grandeur ou de la décadence des nations?

Que faire dans un pays où près de 500,000 de ses enfants vivent sur la terre étrangère! Est-ce la rigueur du climat ou l'aridité du sol qui pousse ce flot dévastateur de la nation vers des plages inconnues?

Nullement, car quel plus beau pays que le nôtre?

Ne sait-on pas que la perte d'un citoyen qui va vivre dans un autre pays que le sien, c'est une perte sèche d'au moins \$1,000 pour la nation dont l'autre s'enrichit avec orgueil? Nous nous trouvons donc en présence d'un terrible problème qu'il faut résoudre à tout prix. S'il n'est pas résolu aujourd'hui,

nous sommes sur la voie de la solution, car nous avons un levier puissant pour vaincre les difficultés plus fort que l'or et l'argent, c'est l'esprit de foi qui anime notre population. C'est cet esprit qui a sauvé l'Europe des horreurs de l'Islamisme. C'est ce même esprit qui a fondé le Canada en dépit de la férocité des hordes barbares, et c'est ce même esprit qui sauvera notre langue, nos institutions et nos lois si nous savons en profiter avec la perspicacité d'un Pierre l'Ermite, d'un Urbain, d'un Saint-Bernard.

Que faut-il donc faire pour produire ces merveilles d'un autre âge au milieu de nous ? Il suffit de planter une simple croix de bois où viendra aboutir un chemin de colonisation précédé des arpentages nécessaires et de placer un pauvre prêtre près de ce signe de salut. Devons-nous être surpris du prodige qu'engendra cette croix ? N'est-ce pas sur une croix de bois que le monde a été sauvé ?

Je n'ai fait qu'appliquer le principe de vie qui avait enfanté des prodiges dans les siècles précédents, et le résultat a tellement dépassé nos espérances que le gouvernement ne peut suivre l'élan colonisateur et par la confection de ses arpentages et par l'ouverture des chemins. En profitant de ce sentiment religieux de la nation, je n'ai fait que suivre l'exemple des évêques, des prêtres séculiers et réguliers qui ont fait leur marque dans l'histoire du pays en favorisant la colonisation. Qu'il me soit permis de rappeler ici les Bourget, les Tasche-reau, les Gingras, les Duhamel, les Fabre, les Hébert, les Brassard, les Marquis, les Contu, les Jésuites et les Oblats, etc., etc.

Je ne suis comme vous qu'un zéléteur de cette grande œuvre et si le succès a couronné tant soit peu nos efforts, cet ouvrage est le vôtre comme le mien, cette gloire vous appartient comme à moi, et vous êtes trop bons de signaler mes efforts en fait de colonisation qui n'auraient eu aucun résultat marquant sans l'appui du clergé et des catholiques influents de cette province. Merci pour vos bons souhaits.

Puisse-je être digne, par mes qualités, mes vertus à mes obligations, mon hospitalité, des vœux que vous formez en ce moment pour mon bonheur et pour les grandes entreprises dont nous désirons tous ensemble le plein succès pour la gloire de Dieu et le bien de la patrie.

CAUSERIE AGRICOLE

CULTURE DU LIN (Suite).

Préparation du sol.—En étudiant le mode de végétation du lin, on voit que cette plante demande un sol ameublé à une grande profondeur et bien engraisé, ce qui n'est pas toujours facile à obtenir. Les meilleures récoltes du lin sont données par les sols labourés de dix à douze pouces de profondeur. Par conséquent, si l'on cultive du lin sur une vieille prairie le premier labour devra atteindre cette profondeur et les autres pourront être plus légers ; par ce moyen le gazon est placé au fond de la raie, à dix ou douze pouces de la surface, et là, en se décomposant, il accumule les principes au milieu desquels il ira végéter.

Si l'on avait affaire à un terrain en rotation irrégulière, qui n'est ni en prairie ni en pâturage, la fertilisation du sol devra se faire au moyen d'engrais et alors, ayant de faire des labours de dix à douze pouces, on devra étendre sur le sol la fumure destinée au lin, puis à chaque raje de charrue ramener dans le sillon tracé l'engrais qui recouvre la raie suivante. Mais la terre vierge que l'on extrait ainsi du fond est très peu fertile et surtout manque d'aération. Il faudra donner à cette terre le temps de s'aérer, et pour cela les labours profonds ne devaient être exécutés dans la plante qui précède immédiatement le lin, si cette plante est une récolte sarclée : ce qui devrait toujours être. Dans tous les cas, les labours qui succéderont à ce labour de défoncement devront être assez légers, afin que la surface seule soit remuée et que la richesse

du fond ne soit pas ramenée à la partie supérieure du sol.

Ensemencement de la graine de lin.—Nous avons déjà dit que la graine de lin est sujette à de nombreuses falsifications qui portent préjudice aux intérêts de l'agriculture. Chaque cultivateur doit travailler à les prévenir dans la mesure de ses forces, et le meilleur moyen, comme à l'égard des céréales, doit être de produire soi-même les graines destinées à la semence.

Comme nous l'avons dit aussi, les meilleures graines sont celles de Riga et de Livonie. Or dans notre mode ordinaire de culture, ces semences importées ne conservent leurs qualités que pendant deux ans. Pour cette raison il faut recourir tous les deux ans à l'importation, et c'est alors que nous avons à compter avec les fraudes qui sont fréquentes.

Pour reconnaître qu'une graine est bonne, on examine d'abord la couleur et le volume de ces graines, puis leurs propriétés plus ou moins huileuses. La bonne graine de lin est pesante, d'un brun clair, luisante comme si elle était couverte d'un vernis ; sa forme se reconnaît à son apparence plus ou moins gonflée ; la bonne graine n'est jamais parfaitement ronde, mais elle est formée de deux surfaces convexes très prononcées, et cette forme fait que lorsqu'on prend une poignée de graines et qu'on sert les doigts, la semence passe entre les doigts. Quant à la qualité huileuse des graines de lin, on le reconnaît en jetant quelques graines sur des charbons ardents, et si la proportion d'huile est trop forte on entend un pétilement très prononcé, très perceptible et très rapide.

Le plus sûr moyen d'obtenir de bonne graine, c'est d'en faire l'achat chez les marchands dont la réputation d'honnêteté est la mieux établie. Il ne faut pas marchander sur le prix et qu'aucune considération d'économie nous fasse adopter une graine de qualité inférieure. Semons toujours des graines parfaitement nettes par le moyen de triages.

On a remarqué qu'à la deuxième année la graine de Riga importée produit une meilleure récolte qu'à la première année. Aussi doit-on, autant que possible, ne semer de graines importées la première année que ce qu'il faut pour se procurer la quantité de semence nécessaire à la récolte de l'année suivante. En agissant ainsi, si la graine importée n'est pas de très bonne qualité, les pertes seront moins lourdes et l'on sera toujours certain d'avoir pour la production de la filasse de bonne semence.

Le produit général en-graines, obtenu d'un lin clair et cultivé spécialement en vue de la production de la semence, est d'environ douze minots par arpent.

La quantité de semence à mettre par arpent, lorsqu'on veut produire de la filasse, varie suivant la qualité de la filasse. Généralement, dans la filasse, on distingue trois qualités différentes : la filasse très fine obtenue des lins dits ramés, la filasse fine et la filasse moyennne. Nous avons en outre une filasse grossière obtenue des lins cultivés en vue de la production de la graine. Cette filasse n'a pas de cours commercial ; elle est employée pour la confection des grosses toiles pour les besoins ordinaires de la ferme.

Il est impossible d'obtenir à la fois de la filasse et de la graine de bonne qualité. Pour avoir de la bonne graine, il faut semer clair, tandis que la filasse de la plus belle qualité ne s'obtient que sur les lins semés

drus. La graine n'est bonne que lorsqu'elle mûrit parfaitement. La filasse n'est fine et blanche que lorsqu'elle a été fabriquée sur des lins en fleurs.

Suivant le but qu'on se propose dans la culture du lin, on répand, par arpent, de 130 à 220 livres de graines, soit un minot et demi à trois minots. La première proportion donne des graines de bonne qualité; la deuxième proportion n'est employée que dans la culture des lins très fins dit lins ramés. Entre ces deux chiffres extrêmes on adopte une proportion quelconque, suivant que l'on veut avoir une filasse plus ou moins fine. Mais lorsqu'on veut obtenir des graines de semence de qualité supérieure, la proportion de 130 livres par arpent est encore trop forte. Alors on doit cultiver à part une petite étendue de terrain dans laquelle on sème de quatre-vingt à cent livres par arpent. Ici, les plantes n'étant pas gênées dans leur développement, croissent en liberté, reçoivent de l'air et de la chaleur en quantité suffisante et produisent une graine grosse, pleine, parfaitement constituée et douée d'une grande force végétative. Au contraire, dans les semis drus les tiges sont serrées les unes contre les autres, elles restent fines et étioilées, et si elles produisent une filasse d'une très grande finesse, par contre leur graine est en petite quantité et très fine. Dans les lins dits ramés, l'étiollement est tellement grand que les tiges ne peuvent se supporter seules. Pour les empêcher de se coucher et de pourrir sur le sol, on plante le long des planches, de trois pieds en trois pieds, des petites branches hautes de six pouces et dans l'angle de ces fourches d'une longueur équivalente à la largeur de la planche, les perches étant destinées à supporter un treillage qui soutient les tiges.

La graine est généralement répandue à la volée sur le terrain préalablement hersé et ameubli superficiellement d'une manière complète. Si la terre a conservé une certaine humidité et si la température n'est pas à la sécheresse, on peut se contenter de passer un rouleau sur le terrain afin d'enterrer les graines. Celles-ci seront alors suffisamment couvertes pour pouvoir germer en quatre ou cinq jours. Mais si ces conditions ne sont pas remplies, on herse légèrement avec une herse en bois peu pesante, ou mieux encore avec une herse de branchages. Après ce hersage, on doit passer le rouleau pour plomber le terrain et mettre les graines plus en contact avec le sol.

Le lin doit être semé le plus tôt possible au printemps, sans cependant l'exposer aux fortes gelées tardives du printemps. Ces gelées ne le feraient que rarement périr, mais elles retarderaient beaucoup sa végétation. On sème lorsque la température s'est élevée à 50 degrés Fahrenheit: ce qui arrive d'ordinaire vers le 15 mai.

On doit faire en sorte que la semence soit tout enterrée, mais très peu; car lorsqu'elle l'est de plus d'un demi pouce, elle ne lève pas.

La graine de lin, semée un peu avant la pluie ou sur une terre humide (et on doit faire en sorte qu'elle le soit), ne tarde pas à lever.

Pendant le cours de sa végétation, le lin demande quelques soins d'entretien, consistant surtout en sarclages, pour les lins ordinaires. Autant que possible, on doit choisir un terrain bien net pour cultiver le lin. Malgré cette précaution les mauvaises herbes,

surtout dans les terrains riches, croissent quelquefois avec une telle abondance que si on ne les faisait pas disparaître, elles diminueraient beaucoup le produit du lin. Afin de prévenir cette perte, on arrache les mauvaises herbes. Le premier sarclage doit être fait lorsque le plant a acquis trois à quatre pouces de hauteur. Quelque temps après, environ quinze jours, on renouvelle le sarclage s'il y a besoin. Lorsque le plant a acquis six pouces de haut, on ne peut plus faire cette opération sans inconvénient.

Une sécheresse prolongée, peu après que le lin est levé, le fait souvent complètement périr; d'autres fois, ce n'est que par places: on appelle cet accident *flambe* dans quelques endroits.

En Belgique, le sarclage du lin se fait par les femmes qui passent dans le lin en se traînant sur les genoux. Ce procédé est meilleur que si on foula le lin aux pieds. Après le passage des sarclouses, le lin est complètement couché; mais comme il est jeune, il n'est pas plié et le lendemain il se relève.

Lorsque la rotation que l'on a adopté doit ramener une prairie après le lin, on sème les graines des plantes fourragères immédiatement avant le premier sarclage et le passage des sarclouses enterre les graines suffisamment.

Dès le premier temps de sa végétation, le lin est quelquefois infesté de cuscute, appelée dans le langage ordinaire *teigne* ou *teignasse*. Le seul remède pour détruire cette plante parasite, c'est d'arracher tout le plant attaqué, dès qu'on peut le distinguer; car lorsqu'on laisse cette plante parasite s'étendre, elle est dans le cas de faire perdre la récolte d'un champ entier. Si on laissait répandre les graines de la cuscute dans le champ de lin, il serait impossible, pendant une longue suite d'années, de faire revenir le lin dans ce même champ.

Récolte du lin.—Comme nous l'avons déjà dit, l'époque de la récolte du lin est déterminée suivant le but que l'on se propose quant à cette culture. Si la culture se fait au point de vue de la graine, on récolte lorsque la moitié de ses capsules commencent à s'ouvrir; mais si on veut avoir de la fine filasse, on récolte dès la formation des premières capsules. On perd ainsi un certain produit en graines, mais la perte est largement compensée par la quantité de la filasse.

La récolte du lin se fait par l'arrachage, excepté lorsqu'on a laissé mûrir la graine parfaitement; alors on peut couper le lin, car la perte en filasse provenant de la suppression des racines est à peine appréciable.

L'arrachage du lin ne doit se faire que par un temps sec. Lorsque le lin est couché, on doit devancer de quelques jours l'époque ordinaire de l'arrachage, afin d'empêcher le produit de se détériorer. Au fur et à mesure de l'arrachage, les tiges sont étendues sur le sol avec un soin tout particulier, de manière que toutes les racines soient sur une même ligne droite. Cette disposition facilite le travail des fileurs et donne en outre une plus belle apparence à la récolte.

Lorsqu'on suit la méthode du rouissage à la rosée, l'opération commence immédiatement après l'arrachage du lin. Ce mode convient tout au plus au lin cultivé uniquement pour la production de la filasse et devrait être mis de côté dans tout autre cas.

La meilleure méthode consiste à peigner le lin immédiatement après l'arrachage et sur le lieu même où le lin a été récolté. Le peigne est un appareil très simple qui consiste en plusieurs rangées de clous ou de dents de fer, plantés dans un bout de madrier que l'on fixe sur un banc. Ces clous ou dents de fer sont placés à un demi pouce à côté les uns des autres. Les peigneurs se placent à cheval sur le banc et les poignées leur sont apportées au fur et à mesure de l'arrachage. Ils passent les têtes du lin entre les dents de ce peigne et débarrassent les tiges de leurs capsules. Celles-ci tombent sur un drap qu'on a dû étendre sous le banc et sont ensuite étendues au soleil pour qu'elles puissent achever leur dessiccation. Les poignées sont généralement données par la droite et le peigneur après son travail dépose la poignée à gauche, dans le même ordre qu'il la reçoit, car il est important que la symétrie des tiges ne soit pas détruite.

Si le temps est beau, le séchage des capsules peut se faire dans le champ; mais s'il y a apparence de pluie, on peut étendre les capsules dans la grange, en y établissant un fort courant d'air. De temps en temps on y remue le tout avec une pelle. Par ce dernier procédé de séchage, la graine a le temps d'attirer à elle tous les principes contenus dans les enveloppes et de mûrir parfaitement. On doit toujours se garder de faire sécher le lin au moyen de la chaleur artificielle.

Après le peignage, si le lin doit être roui à l'eau, il doit être lié en bottes à quelques pouces plus haut que les racines, puis étendu dans une prairie, on ayant soin qu'il ne touche pas à la terre nue; on le retourne de temps à autre jusqu'à ce que la tige après avoir été froissée entre les mains indique que les filaments sont sur le point de se séparer de la substance molle. La durée de ce rouissage à la rosée est très variable; il exige des temps humides et le soleil lui est tout-à-fait contraire.—(A suivre)

Nécessité pour un cultivateur de se rendre compte de ses opérations.

M. le Rédacteur,

Je voyais dans la *Gazette des Campagnes*, il y a quelque temps, que vous faisiez un reproche très mérité aux cultivateurs qui ne tenaient aucun compte de leurs opérations agricoles. Je vous engage fortement à revenir souvent sur ce sujet, car il y a peu de cultivateurs qui tiennent compte du coût et du rendement de leurs travaux, des pertes qu'ils subissent comme des profits qu'ils réalisent de leurs récoltes, aussi bien qu'à l'égard des animaux.

Je vous envoie aujourd'hui un compte-rendu du profit que j'ai obtenu par le lait de mes vaches, non pas parce que je crois ce profit extraordinaire, mais pour démontrer à mes confrères cultivateurs qu'il y a toujours moyen de s'assurer si telle ou telle exploitation agricole est payante. C'est toujours au moyen de comparaisons que l'on peut s'assurer s'il y a perte ou gain dans n'importe quelle industrie que l'on désire exploiter sur une ferme.

J'entends tous les jours des cultivateurs dire: "Garder des vaches ne paie pas; porter le lait à la fromagerie ou à la beurrerie ne paie pas non plus."

Je voudrais que vous fissiez comprendre aux cultivateurs, puisque des fromageries et des beurreries sont établies dans nombre de paroisses, qu'il leur est bien plus profitable d'y porter leur lait que de fabriquer eux-mêmes le beurre, même ceux qui font du bon beurre.

Le défaut du cultivateur, comme vous l'avez dit vous-même dans la *Gazette des Campagnes*, c'est de ne pas calculer, et tous les jours ils nous en fournissent des exemples. On leur entend dire: "Mon voisin a autant de vaches que moi, je n'ai pas porté de lait à la fromagerie et j'ai fait plus d'argent que lui avec mes vaches." Ce raisonnement est faux, parce que chez deux cultivateurs ayant le même nombre de vaches, il peut y avoir une grande différence dans leur rendement en lait. Pour pouvoir faire une juste comparaison, il faudrait que ces cultivateurs pussent se rendre compte du nombre de livres de lait obtenu, et par là ils pourraient connaître celui qui a réalisé le plus d'argent par le produit de ses vaches.

Je ne prétends pas faire de réclame en faveur des beurreries ou des fromageries, parce que je ne suis pas personnellement engagé dans ces industries. Mais étant cultivateur, je parle par mon expérience personnelle en me basant sur le produit obtenu de mes vaches, et je crois être à même de démontrer, par le tableau que je vous envoie et que je vous prie de publier, qu'il est plus avantageux de porter le lait à la fromagerie que de se livrer à la fabrication du beurre sur notre propre ferme.

Avec le lait de mes six vaches, je n'aurais fait que 573 livres de beurre, lequel vendu 20 cts m'aurait donné \$114.70, plus les frais de fabrication. Tandis que le lait que j'ai porté à la fromagerie m'a donné un revenu clair de \$145.18: ce qui donne une différence de \$30.48; à ce dernier montant il faut ajouter les frais de fabrication du beurre que j'aurais encourus: tinettes, sel, ouvrage, soit au moins \$30; ce qui laisserait une différence d'au moins de \$60 en faveur du fromage.

Je ne puis trop vous engager à prôner l'établissement des beurreries et des fromageries, car il se perd une somme d'argent considérable seulement on bas de Québec, par le mauvais beurre qu'on y fait. Appuyez fortement sur les bons soins à donner aux animaux. Ce n'est qu'à force de répéter ces choses, et les répéter souvent, que l'on obtiendra quelques améliorations au point de vue de l'élevage des animaux et de la fabrication du beurre et du fromage.

UN CULTIVATEUR.

Cap St Ignace, 10 novembre 1883.

Profit provenant de six vaches, race canadienne.

Nous nous faisons un plaisir de publier les détails suivants, bien propres à nous démontrer les avantages que l'on peut retirer en fournissant le lait aux fromageries. Nous savons qu'un grand nombre de cultivateurs sont opposés à l'établissement de fromageries, même de beurreries. Ce n'est que par des chiffres provenant de bonne source que nous réussirons à démontrer les avantages que l'on peut obtenir de l'industrie laitière au moyen d'associations, pour l'exploitation du beurre et du fromage pouvant assurer à notre beurre une meilleure qualité et nous livrer

à la fabrication du fromage pour en faire le commerce à l'étranger.

Nous remercions notre abonné du Cap St Ignace, pour les renseignements suivants qu'il a bien voulu nous communiquer :

M. le Rédacteur,

Je crois que les détails suivants seront de nature à confirmer ce que je disais dans une autre correspondance que je vous ai communiquée :

Vendu trois veaux à \$6.....	\$ 18.00
Beurre vendu jusqu'au 15 juin.....	30.50
Juin, vente de fromage.....	\$11.50
Juillet, vente de fromage.....	26 80
Août, vente de fromage.....	29.88
Septembre, vente de fromage.....	28 81
Octobre, vente de fromage.....	24.50
Payé au fromagier, 20 par 100....	24.19

	145.68
Vendu en Novembre, beurre pour.....	25.00
Petit lait estimé seulement à.....	10.00
Trois veaux d'éleve estimé à \$10, et que je ne donnerais pas pour \$15.....	30.00

\$259.18

Ce résultat de \$259.18, donne un profit de \$44.36 par vache. Mais ce montant devrait être mis à au moins \$47, car j'ai gardé à part cela une pinte de lait par jour. Ajoutons de plus que mes vaches donnent encore 60 livres de lait par jour; qu'un de mes veaux d'éleve a bu du lait chaud pendant deux mois; qu'il n'a pas été tenu compte de plusieurs livres de beurre vendu dans le cours de l'été. Comme on le voit, l'estimation de \$47 pour chaque vache est plutôt trop basse que ce que j'ai réellement obtenu.

J'ai porté à la fromagerie 14,340 livres de lait qui m'ont rapporté \$145.68. Si j'avais gardé le lait pour faire du beurre, en supposant que je n'eusse pris que 25 livres de lait par livre de beurre (ce qui est le chiffre le plus bas possible), j'aurais fait 573 livres de beurre qui, vendu à 20 cts la livre, m'aurait rapporté \$114.70. Sur ce montant il y aurait eu à prendre les frais de fabrications, tinettes, sel, etc. Ainsi, suivant moi, il est plus profitable pour le cultivateur de porter le lait à la fromagerie ou beurrerie, que de faire du beurre chez soi.

UN CULTIVATEUR.

Cap St Ignace, 10 novembre 1883.

Défoncer un terrain.

Défoncer un terrain c'est lui donner un labour plus profond qu'à l'ordinaire.

On défonce à la charrue, à la bêche ou à la pioche.

Il est malheureux pour l'agriculture que les dépenses de cette opération, lorsqu'elle est faite à la bêche ou à la pioche, soient si considérables, car ses avantages sont très-grands, très prompts et très durables. En effet, on rend la terre plus perméable aux racines des plantes, aux principes de l'air, aux pluies et même à la chaleur du soleil, c'est-à-dire aux quatre conditions nécessaires de toute riche végétation.

Il est avantageux de défonce un sol composé uniquement de terre végétale, c'est-à-dire les sols les

plus fertiles, parce qu'on met à l'air des terres meubles et non épuisées, du terreau soluble ou plus disposé à être rendu soluble, seule partie propre à la nourriture des plantes.

On doit quelquefois défonce des terres argileuses pures ou presque pures, parce qu'au moins pendant un an ou deux ans elles seront plus perméables à l'eau, à l'air et aux racines.

Très souvent il est bon de défonce les sols qui renferment plusieurs natures de terres disposées par couches, surtout ceux qui, après la terre végétale, présentent une couche d'argile ou de tuf, c'est-à-dire de pierre tendre, et ensuite de marne. Ces sols sont fréquents, et peuvent facilement par là doubler de valeur après quelques années, c'est-à-dire lorsque la terre du fond s'est imprégnée des principes de l'air.

On voit des espèces de marais qu'un simple défonce ment dessèche suffisamment pour les rendre propres aux productions des terres sèches. En effet, si la couche d'argile n'est qu'à six pouces de la surface, l'eau peut facilement se montrer au jour, mais si on la creuse jusqu'à deux pieds et qu'on la mélange avec la terre végétale qui la surmontait, l'eau ne peut plus atteindre les racines des céréales et aux petites plantes annuelles qu'on sème sur cette surface.

Un défonce ment doit toujours précéder l'établissement d'un jardin ou d'un verger.

Mais quelle profondeur faudra-t-il donner aux défonce ments? La nature du sol et les calculs des bénéfices qui doivent en résulter peuvent seuls décider cette question. Il ne faut jamais, en agriculture, agir sans avoir acquis une connaissance approximative de l'utilité des résultats. La meilleure pratique, en fait de culture, ne vaut rien si elle ne procure une augmentation de revenu et le remboursement des avances de toute nature, nécessitées par la terre. Il n'y a que des cultivateurs riches qui puissent agir ainsi.

Il est souvent dangereux de planter des arbres sur un défonce ment nouveau, parce que la terre trop meuble ne retient pas l'eau et présente des interstices, de sorte que les racines s'y dessèchent. Cette observation s'applique particulièrement aux terrains sablonneux et crayeux. Une de ses conséquences, c'est qu'on doit défonce toujours avant l'hiver, afin que les pluies de cette saison fassent tasser la terre, la plombent comme on le dit quelquefois.

Généralement une profondeur de deux pieds suffit dans le plus grand nombre de cultures, même dans la plantation d'un verger que l'on désire agrandir ou d'une forêt à laquelle on voudrait donner une plus grande étendue.

Dans une terre légère, le défonce ment à la bêche remplit suffisamment son objet, parce qu'il suffit de jeter cette terre à quelque distance, pour qu'elle se divise et même s'émiette; mais dans un sol argileux, ou un sol où les pierres dominent, il faut le faire à la pioche.

Les labours à la bêche peuvent être plus ou moins parfaits selon la force de celui qui exécute ce travail. En principe général, plus on divise la terre et plus on remplit son objet. En conséquence, pour bien faire, il faut prendre peu de terre à la fois et l'éparpiller en la retournant, et non, comme on le fait que trop souvent, enlever une grosse motte et la planter bien doucement devant soi, de sorte qu'elle est

aussi entière, quoique retournée, qu'elle l'était auparavant. Ce sont principalement les terrains argileux, surtout quand ils sont labourés après la pluie, qui se bêchent ainsi lorsqu'on ne veille pas sans cesse sur les ouvriers.

Il devient souvent difficile d'obliger les ouvriers, surtout quand ils ne sont pas engagés à la journée, à remplir toutes les conditions exigées pour un bon bêchage. Il est toujours plus coûteux, mais toujours plus avantageux de les faire travailler à la journée, parce qu'à la tâche ils se dépêchent trop et le travail se fait dans de mauvaises conditions. Il est regrettable que dans l'espoir d'économiser une petite augmentation de dépense, on se prive de la certitude d'un produit cent fois plus considérable.

Les défoncements à la charrue ne diffèrent des labours ordinaires qu'en ce qu'ils sont plus profonds. Nous avons traité de la question des labours à la charrue il n'y a pas longtemps, et pour le présent nous ne croyons pas nécessaire d'y revenir.

Les betteraves pour les animaux.

Nous voyons avec plaisir que la culture de la betterave devient de plus en plus générale et que la crainte que l'on entretenait sur la possibilité d'établir des manufactures de betteraves d'une manière permanente, n'a plus sa raison d'être. Il est bien possible qu'une ou deux manufactures de betteraves de ce genre soient suffisantes pour d'ici à plusieurs années dans notre Province, mais rien n'empêche quod'ici à ce temps là nous cultivions la betterave comme nourriture pour les animaux.

Nous l'avons déjà dit, l'on ne peut se refuser à reconnaître que la betterave est du goût de tous les bestiaux; et qu'elle les entretient en état de bonne santé et de graisse pendant l'hiver, époque où ils manquent généralement de nourriture fraîche.

Les cultivateurs américains, qui ne négligent rien de ce qui peut apporter du profit, cultivent beaucoup la betterave uniquement pour la nourriture des cochons, auxquels ils donnent les feuilles en automne et les racines en hiver, lorsqu'il convient de compléter leur engrais. Ils ont observé que le lard des cochons ainsi engraisés est supérieur à celui des autres; ce qui n'est pas difficile à croire, à raison de la surabondance de matières sucrées qu'ont contenues ses racines.

Tous les bestiaux aiment les betteraves, mais elles ne conviennent pas à tous. Les chevaux qui en sont nourris, par exemple, sont moins propres au travail que ceux à qui donne du foin et de l'avoine. Il en est à peu près de même des bœufs de labour ou de charroi; mais ceux à l'engrais s'en trouvent extrêmement bien. Quant aux vaches, c'est leur aliment par excellence, attendu qu'elle leur donne plus de lait qu'aucun autre fourrage.

Les racines de betteraves doivent être données avec modération aux moutons, parce qu'un côté elles les engraisent trop; c'est ce qui les dispose à la pourriture, et que de l'autre ils s'en dégoutent facilement.

Toutes les sortes de volailles, excepté les pigeons, se jettent avidement sur les betteraves, surtout lors-

qu'elles sont cuites. On peut facilement les engraisser par leur moyen. Cependant les poules exclusivement nourries de betteraves pondent des œufs inférieurs en bonté à ceux de celles qui vivent de grains.

Choses et autres.

Le pouvoir de l'habitude.—Le pouvoir de l'habitude a une force morale difficile à vaincre et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme peu instruit de vaincre. Ce ne sont pas les préceptes ni les exemples qui manquent aux cultivateurs pour opérer les changements profitables dans leur manière de cultiver, c'est l'envie d'en profiter, c'est l'éducation domestique et l'exemple du toit paternel, qui s'oppose à vouloir se renseigner sur les choses de l'agriculture ou à suivre l'exemple de ceux qui ne demandent qu'à s'instruire sur les améliorations agricoles qui s'opèrent autour d'eux. En vain le cultivateur routinier a-t-il à côté de lui une meilleure charrue, un instrument aratoire qui abrège le travail, des prairies artificielles, des animaux d'une haute valeur comparativement aux siens: l'exemple glisse, l'habitude reste, et, comme saint Augustin, le cultivateur pourrait dire: "Je le vois bien, je l'aime, je suis le mal malgré moi."

Cultivateurs, il n'est qu'un moyen de vaincre cette résistance et de vous vaincre vous-mêmes: instruisez-vous, et ne dédaignez pas de suivre les bonnes pratiques agricoles de votre voisin quand vous avez la certitude qu'en adoptant telle ou telle manière de cultiver son champ il obtient d'excellents résultats. Associez-vous aux cercles agricoles et par la discussion vous vous instruirez, et vous profiterez de l'expérience de vos voisins.

Ne cherchez pas avoir une trop grande étendue de terres à cultiver, mais que juste ce que vous pourrez cultiver avec soin et profit.—Un nombre borné d'arpents de terres bien cultivées, c'est-à-dire où l'on n'a négligé aucun moyen d'en tirer tous les produits possible valent mieux qu'une grande exploitation négligée et livrée à un cultivateur insouciant, et qui n'a pas, comme l'on dit, les reins assez forts pour en tirer un bon parti. Nous ne craignons pas de dire à un tel cultivateur: Vendez une partie de vos terres pour employer le capital sur ce que vous conserverez. Mais ce n'est pas tout d'avoir des capitaux disponibles et viser à se mettre en frais d'améliorer une terre, de faire des expériences parfois coûteuses, il faut encore avoir de l'intelligence, savoir son métier; car l'agriculture en est un, et ce n'est pas le plus facile, puisque le cultivateur a à combattre tous les éléments, et de plus il doit viser produire avec le moins de frais possible et dans les meilleures conditions quant à la quantité et la qualité de ses produits.

Les ouvriers sur une ferme.—Tantôt on prend les ouvriers à la journée, tantôt on les prend à la tâche; on les paie ou en argent ou en produits de la ferme. Les avantages et les inconvénients de ces deux modes dépendent des usages de la localité ou à la nature du travail qu'on doit leur faire exécuter. Ainsi comme les ouvriers qu'on prend à la tâche font parfois plus mal, pour aller plus vite, que ceux qu'on prend à la journée, travaillent le moins possible, soit pour s'éviter de la fatigue, soit pour avoir plus longtemps de l'ouvrage, ou doit donner à la tâche les travaux dont la vérification peut être faite facilement; les autres travaux, dont la bonne qualité dépend de la volonté de l'ouvrier, doivent être faits à la journée et constamment surveillés.

On prend, pour certains ouvrages qui peuvent être faits en tous temps, les ouvriers à l'époque de l'année où il y a le moins d'ouvrage, où ils se contentent d'un moindre gain.

Prendre un grand nombre d'ouvriers pour les principales récoltes, les foins et les moissons, est presque toujours avantageux, car on peut être sûr de faire ces travaux à temps.

Bien payer et exactement payer les ouvriers, c'est les attacher à leur travail et par conséquent améliorer beaucoup ses résultats.

Attachez-vous vos ouvriers par de bons procédés, par de petites douceurs, par des gratifications lorsque l'ouvrage est mieux fait et plus tôt fait, et vous trouverez en eux toute la bonne volonté désirable. Le désir d'être assuré d'ouvrage pendant toute une année les engagera à employer tous les moyens propres à vous satisfaire.

RECETTES

Dégout chez le cheval.

Si un cheval est dégouté, on peut employer le moyen suivant pour lui ramener l'appétit:

Mettez dans deux verres de vinaigre sept ou huit gousses d'ail que vous couperez en tranches et que vous écraserez, deux onces de sel et une demi-livre de miel, le tout doit être bien mêlé et rommé. Avec cette décoction on frotte les gencives, les lèvres et la langue du cheval. Il faut lui donner une nourriture plus délicate qu'à l'ordinaire.

Blessures des barres chez le cheval.

Les barres peuvent être blessées par un mors ou par quelque autre accident. Prenez des figues sèches pilées, mêlez-les avec du miel et du sucre en poudre et étendez le tout sur un morceau de liège dont vous entourerez un billot; mettez ce billot dans la bouche du cheval, et arrêtez-le avec une corde par-dessus la tête. Vous l'ôtorez au bout de trois quarts d'heure, vous le lui remettez cinq ou six fois par jour, et à chaque fois vous le lui laissez pendant trois quarts d'heure. (Ce qu'on appelle *barres* chez le cheval, sont les parties les plus hautes de la gencive du cheval sur lesquelles il n'y a jamais de dents.)

1884--H. N. Y.--1884

"GRIP"

1873--ONZIEME ANNEE--1884

"GRIP".—Le journal comique du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et dévoué uniquement aux intérêts du peuple en tant qu'ils se distinguent des intérêts des partis politiques, doit être

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

LES BACHELIERS pourront animer leur vie isolée en parcourant le "Petit Parceur" une fois par semaine.—\$2.00 seulement par année.

LES JEUNES GENS y trouveront une source périodique pour la conversation dans les pages et les vignettes du *Grip*, après que tous les autres sujets auront été épuisés.—Seulement \$2.00 par année.

LES POLITIQUES de tous les partis qui jouissent d'un tempérament gai et veulent se faire une position vraie apprécieront les caricatures du *Grip*. Si il est des politiques dignes de ce nom, qui ne sont pas abonnés, nous les informons que le *Grip* ne coûte que \$2.00 par année.

LES PARENTS dans toute la Puissance certifient que les visites du *Grip*, chaque semaine, dans leurs familles, sont accueillies avec joie par leurs enfants, pour qui les gravures sont une éducation unique. Il faut essayer une souscription d'une année et constater l'exactitude de cette assertion.—\$2.00 par année payable d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP"

Envoyez votre nom et \$2 maintenant.

PROGRAMME DU "GRIP"

Galaté sans vulgarité; patriotisme sans partisanerie; la vérité sans amertume.

1884—Une année pour \$2 seulement—1884

S'adresser à

S. J. MOORE, Gérant,
Toronto.

13 décembre, 1883.



QUATRE MALLES laisseront BERSIMIS devant l'hiver 1883-84 pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, le 26 DE-

CEMBRE courant, le 25 JANVIER, 25 FEVRIER, et le 25 MARS prochain, et DEUX MALLES laisseront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE, le 25 JANVIER et le 25 MARS 1884.

Les lettres et les journaux déposés et reçus au Bureau de Poste de Québec, JUSQU'AU 18 DECEMBRE COURANT, 17 JANVIER, 17 FEVRIER, et 17 MARS PROCHAINS, pour les endroits situés entre BERSIMIS et POINTE AUX ESQUIMAUX, seront expédiés par les courriers qui laisseront Bersimis aux dates ci-haut mentionnées.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre BONNE ESPERANCE et la POINTE AUX ESQUIMAUX, déposés ou reçus au Bureau de Poste de QUEBEC jusqu'au 18 DECEMBRE et 17 FEVRIER prochain, seront expédiés à destination.

WILLIAM G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 3 décembre 1883.

13 décembre 1883.

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Kamouraska. } COUR SUPERIEURE.

No. 557.

DAME LEONTINE DIONNE, épouse de Sieur Honoré Dionne,
cultivateur, de la Paroisse de St Philippe de Néry,

Demanderesse,

vs.

Le dit HONORE DIONNE,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

L. A. LANGLAIS,
Procureur de la Demanderesse

Fraserville, le 28 Novembre 1883.

6 décembre 1883.



CANAL DU SAINT LAURENT.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

L'ADJUDICATION des travaux à l'entrée supérieure du canal Cornwall, et de ceux à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, qui devait avoir lieu le 13^{me} jour de novembre prochain, est inévitablement remise aux dates ci-dessous:

Les soumissions seront reçues jusqu'à mardi, le quatrième jour de décembre prochain.

Les plans, devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après mardi le vingtième jour de Novembre.

Pour les travaux à la tête du canal des Galops, les soumissions seront reçues jusqu'à mardi le dix-huitième jour de Décembre. Les plans et devis, etc., pourront être examinés aux endroits déjà mentionnés dès et après Mardi le quatrième jour de décembre.

Par ordre,

A. P. BRADLEY,
Secrétaire.

Département des Chemins de fer et Canaux, }
Ottawa, 20 octobre 1883. }

8 novembre 1883.